



ÉLABORER SON RAPPORT ANNUEL RSE

Comment faire de son rapport annuel RSE un levier de valorisation et d'amélioration continue de votre démarche ? Quelles sont les tendances et pratiques dans le secteur, mais aussi au-delà ? Quels liens établir entre rapport RSE, rapport de gestion et rapport d'activité ? Quels éléments inclure ? Comment structurer, rédiger et diffuser son rapport ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux liés aux rapports et au reporting RSE pour un organisme de logement social
- Connaître la réglementation applicable aux bailleurs sociaux en matière de « reporting extra-financier »
- Identifier les éléments clés à inclure dans leur rapport RSE annuel, selon leur contexte
- Initier et coordonner l'élaboration d'un rapport RSE au sein de leur organisme

Le + de la formation

Formation animée par un consultant(e) expert(e) de la RSE dans le logement social. Les participants auront la possibilité de contacter leur formateur dans les 2 mois suivant la formation pour toute question.

Public

- Tout dirigeant ou collaborateur de bailleur social
- Profils : RSE, Contrôle de gestion, Communication...



Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la RSE



Modalités pédagogiques

- Présentations
- Atelier collectif
- Retours d'expérience du secteur



PROGRAMME

« Reporting extra-financier » et rapports RSE : quels enjeux pour un bailleur social ?

- Définitions et cadre réglementaire : du « reporting RSE » à la Déclaration de performance extra-financière
- Rapport RSE et reporting extra-financier : enjeux et opportunités pour un bailleur social

La structure de la « Déclaration de performance extra-financière » : une source d'inspiration

- Les principales composantes de la Déclaration de performance extra-financière (DPEF)
- Articulation entre DPEF, rapport de gestion, rapport d'activité, rapport RSE

S'organiser pour élaborer son rapport annuel

- Quel pilotage et coordination ?
- Qui associer ?
- La planification
- Expliciter sa mission, sa stratégie, faire le lien avec sa démarche RSE

- S'appuyer sur une description de son « modèle d'affaires » ?
- Identifier et présenter ses principaux enjeux de RSE : plusieurs approches possibles
- Présenter sa relation aux parties prenantes

Rendre compte de ses actions, pratiques et résultats

- Quelles actions et pratiques présenter ? Sous quelle forme ?
- S'appuyer sur des indicateurs clairs, pertinents et fiables

Faire vérifier son rapport par un « Organisme Tiers Indépendant »

- Enjeux et opportunités de la vérification par un « OTI »
- Quelles modalités ?

Valoriser et diffuser son rapport

- Sous quelle forme publier son rapport ? Tendances et « bonnes pratiques »
- La diffusion : à qui ? quand ? comment ?

Durée
1 journée



Lieu
Paris



Dates
21/03/2024
18/09/2024

Tarif



OPH/SEM : 600 € net de taxes par participant. Déjeuners compris.
ESH : prise en charge intégrale par Uniformation.

Modalités d'évaluation



- Études de cas
- Quiz (fin de formation)

Contact



bouley@delcoop.fr